Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 029-212900278-20260218-2026_02_017_A-DE

CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU
KASTELL-NEVEZ-AR-FAOU

COMMUNE DE CHATEAUNEUF-DU-FAOU

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le onze février à dix-neuf heures (**11 février 2026** à 19 h), le Conseil municipal de la commune de CHATEAUNEUF-DU-FAOU, dûment convoqué le 29 janvier 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Ar Sterenn, sous la présidence de Monsieur Tugdual BRABAN, Maire.
La convocation a été affichée en Mairie le 5 février 2026.

Etaient présents : BRABAN Tugdual, LALLOUET Michèle, NOEL Bernard, DEROUT Nathalie, DUFOUR Gwénaëlle, RIOU Yvon, GARNIER Fabienne, DELAPORTE David, GAUTHERON Jean-Louis, LAMBOLEY Annick, MONNERAIS Catherine, LE SANN Renan, L'HARIDON Lionel, TOULANCOAT Anthony, LE JARD Elodie, JONCOUR Claude, POIGNONNEC Brigitte, NICOLAS Christian, MALTRET Jean-Claude, BOUVIER Anna, LOLLIER Hélène, PERON Christian, GUEGUEN Isabelle.

Étaient absents excusés : BERROU David, HEMAR Caroline, FERELLEC Christophe, PAUGAM-LE FOLLEZOU Marie.

Était absent : /

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 23

Pouvoirs :
BERROU David donne pouvoir à RIOU Yvon,
HEMAR Caroline donne pouvoir à DEROUT Nathalie,
FERELLEC Christophe donne pouvoir à LE SANN Renan,
PAUGAM-LE FOLLEZOU Marie donne pouvoir à LALLOUET Michèle.

Secrétaire de séance : DEROUT Nathalie.

N° 2026-02-017 : Attribution du marché de travaux pour l'aménagement de la rue Paul Sérusier

Rapporteur : BRABAN Tugdual

La commune a lancé la consultation de marché pour les travaux de l'aménagement de la rue Paul Sérusier le 18 décembre 2025 avec une réception des offres au 23 janvier 2026.

Deux entreprises (Eurovia et Colas) ont répondu.

Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 029-212900278-20260218-2026_02_017_A-DE

La commission de travaux du 02 février a pris connaissance du rapport d'analyse des offres, des résultats de la négociation et des options. Elle a décidé de retenir l'entreprise la mieux disante ainsi que la totalité des options.

Libellé	Eurovia
Tranche 1 (est)	493 109.90€
Tranche 2 (ouest)	338 786.45€
Total offres de base	**831 896.35€**
Option 1 : bordures granitées (tranche est)	14 880.00€
Option 2 : bordures granitées (tranche ouest)	1 260.00€
Option 3 : bordures bétons avec inscriptions dans les trottoirs en béton érodé	16 050.00€
Option 4 : mobilier urbain (tranche est)	1 876.00€
Option 5 : mobilier urbain (tranche ouest)	435.00€
Option 6 : rampe PMR devant l'hôtel	16 540.00€
Total options	**51 041.00€**
TOTAL GENERAL	**882 937.35€**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Retient l'offre de l'entreprise Eurovia pour un montant total de 882 937.35 € HT y compris les options, à charge pour la collectivité de les lever,
- Donne pouvoir au Maire pour la signature de tout document en lien avec ce dossier.

Vote	
Pour	27
Contre	
Abstention	

La Secrétaire de séance,
DEROUT Nathalie

Le Maire,
BRABAN Tugdual